

L'arrêté ministériel du 3 octobre 1980 accorde délégation au directeur général et au directeur d'administration de la Direction générale des enseignements spécial, enseignement par correspondance et enseignement de promotion sociale de l'administration centrale du Ministère de l'Education nationale et de la Culture française pour le remboursement des frais de transports individuels résultant de l'application de l'article 11, § 1er, de l'arrêté royal du 7 février 1974 déterminant les modalités de prise en charge par l'Etat des frais de déplacement des élèves de l'enseignement spécial.

L'arrêté du secrétaire général du 21 octobre 1976 accorde délégation aux chefs des établissements scientifiques de l'Etat relevant du Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, chacun en ce qui concerne l'établissement qu'il dirige, pour l'organisation :

- a) des concours de recrutement organisés pour la nomination aux grades visés par l'article 8 de l'arrêté royal du 16 juin 1970 fixant le statut du personnel administratif, du personnel technique et des gens de métier et de service des établissements scientifiques de l'Etat;
- b) des épreuves d'avancement de grade visées par l'article 13 de l'arrêté royal du 16 juin 1970 précité.

**Jury de promotion chargé de classer les candidat(e)s
à la fonction d'inspecteur général de l'enseignement secondaire**

Par décision ministérielle du 20 septembre 1985, le jury de promotion dont question ci-dessus, a été composé comme suit :
Président : M. A. Biltiau, secrétaire général.

Membres effectifs :

- A. Membres fonctionnaires :**
 - M. Carlier, J., directeur général;
 - M. Muller, P., directeur général;
 - M. Dumortier, J., directeur général.
- B. Membres du personnel de l'enseignement de l'Etat :**
 - M. Gaspar, J., directeur de l'I.S.I.E. Huy;
 - M. Dethier, G., inspecteur général;
 - M. Duquesne, J.M., directeur de l'I.S.I.E. Mons.
- C. Membres représentant les organisations syndicales :**
 - M. Nieulandt, J., directeur de l'I.S.E.T.I. Bruxelles;
 - M. Delmelle, R., inspecteur général;
 - M. Pinnoy, Th., inspecteur général.

Membres suppléants :

- A. Membres fonctionnaires :**
 - M. Laurent, O., directeur d'administration;
 - M. Deffernez, R., directeur d'administration;
 - M. Jaumain, P., directeur d'administration.
- B. Membres du personnel de l'enseignement de l'Etat :**
 - Mme Noel-Lepropre, directrice de l'I.S.P.E. Liège;
 - M. Lapôte, directeur de l'I.S.P.E. Mons;
 - M. Horbach, directeur de l'I.S.P.E. Nivelles.
- C. Membres représentant les organisations syndicales :**
 - Mme Husson-Sorée, directrice de l'I.S.E.E. Bruxelles;
 - M. Authom, directeur de l'I.S.K.E. Bruxelles;
 - M. Germay, directeur de l'I.S.E.P.P. Libramont.

Secrétaire : M. Declercq, G., secrétaire d'administration.

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET « MINISTERIE VAN ONDERWIJS »**

**Institut royal météorologique de Belgique
Promotions**

Par arrêté royal du 15 juillet 1985, M. Schietecat, Gunther, chef de travaux, est promu chef de la section 1 « Climatologie générale » à l'Institut royal météorologique de Belgique.

Par arrêté royal de la même date, M. Hus, Jozef, chef de travaux, est promu chef de la section 11 « Magnétodynamique et Paléomagnétisme » à l'Institut royal météorologique de Belgique.

**Commission en matière d'inspection linguistique
Nominations**

Par arrêté royal du 23 août 1985, Mme G. Gheleyns-Lampe, inspectrice de l'enseignement libre subventionné, est nommée en qualité de membre du régime linguistique français, de la commission prévue par l'arrêté royal du 30 novembre 1966 déterminant le fonctionnement de l'inspection linguistique en matière d'enseignement.

**MINISTERIE VAN ONDERWIJS
EN « MINISTERIE DE L'EDUCATION NATIONALE »**

**Koninklijk Meteorologisch Instituut van België
Bevorderingen**

Bij koninklijk besluit van 15 juli 1985 wordt de heer Schietecat, Gunther, werkleider, bevorderd tot hoofd van de afdeling 1 « Algemene Klimatologie » bij het Koninklijk Meteorologisch Instituut van België.

Bij koninklijk besluit van dezelfde datum wordt de heer Hus, Jozef, werkleider, bevorderd tot hoofd van de afdeling 11 « Magneto-dynamica en Paleomagnetisme » bij het Koninklijk Meteorologisch Instituut van België.

**Commissie inzake taalinspectie
Benoemingen**

Bij koninklijk besluit van 23 augustus 1985, wordt Mevr. G. Gheleyns-Lampe, inspectrice van het gesubsidieerd vrij onderwijs, benoemd in de hoedanigheid van lid, van het Franse taalsysteem; van de commissie bepaald bij koninklijk besluit van 30 november 1988 houdende werking van de taalinspectie inzake onderwijs.